

Fleur Delaunay  
Résidence Dôman A35  
19 rue Jeanne Lassansaa  
64140 Billère  
fleur2pau@gmail.com  
06 99 73 16 58



BIL004506

Billère, le 20 décembre 2018



Service Urbanisme  
Ville de Billère

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Billère, je souhaite que soit enregistrée la demande suivante.

La clôture de la résidence Dôman où je vis, située rue Jeanne Lassansaa, présente une discontinuité en front de rue Lassansaa, côté Est. Cette allée, conséquence d'une préconisation du cahier des charges de la ZAC, permet un accès public aux bâtiments et espaces verts, avec tous les dangers et désagréments que vous pouvez aisément imaginer pour la sécurité des biens et des personnes. En conséquence, je souhaite que le cahier des charges de la ZAC soit modifié de manière à ce que nous obtenions l'autorisation d'entreprendre des travaux complémentaires (prolongation du mur, pose d'un portail fermant à clef, etc...). Nous réinstituant dans notre droit légitime, de conserver la maîtrise de notre espace de vie. Dans le même ordre d'idée, nous souhaitons pouvoir fermer le portail situé au Nord de Dôman et donnant sur le chemin des Vignes.

Je vous remercie de l'attention que vous prêterez à ma requête et vous adresse mes sincères salutations.